

CCI Sud Formation



CQP

Certificat de qualification professionnelle

MECANICIEN REPARATEUR VEHICULES ANCIENS ET HISTORIQUES



La certification CQP complète un diplôme déjà validé. Elle prépare les futurs professionnels à la réalisation des opérations d'entretien, de maintenance et de restauration des éléments mécaniques de tout type de véhicules anciens et historiques. Elle permet d'acquérir la maîtrise des anciennes technologies.

PRE-REQUIS :

- Etre titulaire d'un CAP ou d'un diplôme de niveau équivalent dans le domaine de l'automobile, sous réserve que l'ensemble des candidats retenus aient satisfait aux tests d'aptitude et de motivation
- Signer un contrat de professionnalisation avec une entreprise

DUREE DE LA FORMATION :

14 mois en contrat de professionnalisation uniquement

681 heures au Centre de Formation

PROGRAMME DE LA FORMATION EN CENTRE DE FORMATION :

- Organisation et gestion de l'activité Véhicules Anciens et Historiques
- Entretien des VAH
- Contrôle, remplacement et réglage des systèmes mécaniques, électriques et hydrauliques
- Contrôle, remplacement et réglage des moteurs thermiques
- Diagnostic des moteurs thermiques et de ses périphériques

VALIDATION DU CQP : examen en cours de formation et examen final

CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION

Le contrat de professionnalisation est un contrat de travail en alternance conclu entre un salarié(vous) et un employeur, associant des périodes en centre de formation et en entreprise.

Avantages du contrat de professionnalisation :

- Des formations adaptées au marché du travail
- Des compétences acquises par la pratique
- Un salaire qui permet d'intégrer la vie active
- Un accompagnement professionnel et pédagogique par les établissements de formation
- Une meilleure insertion dans le secteur
-

Salaire

Le salaire varie en fonction de votre âge et niveau de formation.

	Si titulaire d'un diplôme inférieur au Bac Pro	Au moins titulaire d'un Bac Pro Ou Titre Professionnel de niveau IV
	% DU SMIC	% DU SMIC
Moins de 21 ans	55 %	65 %
De 21 à moins de 26 ans	70 %	80 %
26 ans et plus	* 100 %	*100 %

**sans être inférieur à 85%du salaire minimum conventionnel*

Après cette formation ?

Un Certificat de Qualification Professionnelle prépare à un métier en vue d'une insertion directe dans l'emploi. Cependant, il est envisageable après quelques années d'expériences ou pour une spécialisation d'intégrer un autre CQP ou une formation d'enseignement supérieur.

Contact :

CCI SUD FORMATION
 CFA Occitanie Site d'Alès
 270 Quai des Prés Rasclaux
 BP 20245
 30105 ALES CEDEX
 Tél : 04.66.91.21.21
cfa.ales@sudformation.cci.fr